

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025

Présents : F.Gaultier - N.Mougel — R.Laurent — D.Marie- M.Duteil — B.Lebreton- C.Tessier —
D.Tirard — P.Bohin- D.Waeyaert_ - Ph.Thouin- C.Blondel

7 administrés présents et La presse

Secrétaire de séance : N.Mougel

Information aux élus de l'avis rendu par la Cour régionale des comptes :

La commune n'est pas mise sous tutelle

Concernant la gestion du fonctionnement : le budget est restrictif

Concernant la gestion d'investissement : l'accord du Conseil Municipal sera demandé avant chaque opération d'investissement.

Validation de la jonction Orne/Eure sur la véloroute régionale de la Risle :

Philippe Thouin expose le projet. 2 documents sont présentés aux membres du CM avec le tracé du projet à valider en rouge. Ce trajet sera fléché.

Pascal Bohin demande si des barrières seront posées. Apparemment non. Ph Thouin demandera confirmation. Un marquage au sol est prévu au carrefour de la RD664 à l'Etre Valois.

Le CM valide le projet à l'unanimité.

Plaques et numéros de rue suite à la mise à jour 3DS :

Un premier devis Signalétique pour la somme de 1 707,48 ttc euros est proposé. Celui-ci n'inclut pas les poteaux pour lesquels le devis n'est pas arrivé.

Le CM est d'accord pour la suite donnée, mais la décision finale sera prise lorsque le nombre de plaques et de numéros sera définitif sur le 2nd devis.

Validation d'un bon exceptionnel loisir :

Ce bon au profit d'un enfant est reporté.

Infos du Maire

Précision sur la fête communale, compte tenu du budget de la commune bloqué, le vin d'honneur a été pris en charge par le comité des fêtes. L'invitation a été envoyée à tout le conseil municipal y compris à N. Mougel par la secrétaire de Mairie.

M. Le maire informe que Nicole Mougel l'a mis au Tribunal Administratif suite à la suppression de ses délégations. Un avocat assurera la défense de la commune.

Violences faites aux femmes : un courrier du Ministre chargé de l'Egalité Homme/Femme est parvenu en mairie ; il s'agit d'avoir un correspondant dans chaque commune. P. Thouin, M.Duteil et B.Lebreton se proposent pour le poste.

M.Duteil et B.Lebreton, désignés par le conseil, seront chargés de s'occuper des problèmes possibles à St Martin d'Ecublei.

Plantation des arbres et de haies : M. le maire rappelle le mail de la CDC et indique que les commandes seront prises jusqu'au 15/07/2025. .

Le prochain recensement aura lieu du 14/01/2026 au 14/02/2026 avec une formation en novembre 2025 pour les personnes chargées de ce recensement.

Présentation d'une documentation sur le TE6I.

Concernant la prise en charge par le GDS de l'Orne des nids de frelons asiatiques, la réponse est négative. GDS n'a pas obtenu d'aide du Fond Vert pour financer les prises en charge des destructions de nids à la même hauteur que le département.

Une demande a été reçue pour un déballage route de Rugles. Demande acceptée ; il sera fait dans la cour.

-Des administrés, rue des Saules ont adressé un courrier à M. Le Maire qui concerne des remarques quant à l'entretien de la rue de Saules qui serait à l'origine de l'accident survenu à une riveraine. M. Le maire a fait un courrier à la CDC car cet entretien relève de sa compétence. Il apportera une réponse à ces administrés par écrit.

Questions diverses :

R. Laurent rappelle que du 23 mai au 1er juin 2025, l'exposition 'LIEN(S) de Michèle TROTTA a investi l'église de St-Martin-d'Ecublei avec une série d'œuvres organiques nées d'un long processus : faire pousser du blé et de l'orge sur des matrices de forme. Point culminant une chasuble entièrement réalisée en racines en écho aux ornements anciens de l'église. Cette exposition a mis en lumière le talent et le patrimoine. Environ 180 personnes sont venues admirer ses œuvres.

Le 21 juin 2025 : concert « Au fil de l'Histoire, la vie » en l'église de ST-Martin-d'Ecublei. L'ensemble vocal Allegro nous a fait voyager dans le temps en musique. Bonne fréquentation malgré la fête de la musique. Renée rend compte de la réunion commission sport à laquelle elle s'est rendue le 17 juillet 2025 : prévision de la réhabilitation du complexe aquatique Cap Orne avec la rénovation du complexe aquatique et sportif aujourd'hui obsolète sur les plans technologiques et énergétiques. Les travaux sont programmés en 2026, des demandes de subventions sont en cours. Renée informe que 2ème semestre 2025, prévision d'un concert de la chorale Atout-chœurs dans notre église ainsi qu'une lecture de contes dans la salle polyvalente.

C.Blondel demande si le percolateur a été retrouvé. M. Le Maire a envoyé un courrier à toutes les associations afin de savoir s'il n'aurait pas été pris par inadvertance.

Une serrure spéciale sera mise à la porte de la salle, et sera mise au budget dès que possible

Il y a également un problème de propreté aux toilettes de la salle polyvalente précise F. Gaultier. Il faut que chaque association vérifie la propreté avant et après chaque réunion

Ph.Thouin informe que la 2^{ème} partie de la voie verte qui va jusqu'à la Croix Lamirault est ouverte. Cet été, les Terrasses de l'été seront reconduites : voir le programme sur le site de la CdC et de l'office de tourisme. A noter, un concert à St Sulpice. Certaines communes comme les Genettes auront deux concerts le même soir. Les concerts tournent sur les communes du territoire, St Martin est envisagé pour 2026.

Philippe informe qu'il a remarqué de la "sciure" à ses pieds lors du concert Allégo. Prévoir traiter certains bancs de l'église contre les xylophages. Il signale également le passage de l'épaveuse, mais les berges sont polluées par des déchets divers.

M Le maire propose le 13 septembre 2025 pour la journée << nettoignons la nature >>.

D.Waeyaert demande si M le maire avait demandé un 2^{ème} devis après celui d'Emery. Pour l'année 2025 : une association des handicapés avait été consulté. Il en sera demandé 2 pour 2026.

P.Bohin réclame la facture du défibrillateur extérieur pour Groupama.

C.Tessier déplore que dans sa rue la tonte est toujours faite mais d'un seul côté. Elle demande s'il serait possible de poser un miroir dans la rue des merisiers. Il n'est plus possible d'en poser sauf si un particulier le prend en charge et le pose. Dans la rue des merisiers, sur le talus l'herbe est très haute
_Consulter Emery.

Concernant le terrain de boules, M. Le Maire précise que le banc a été fabriqué et installé par l'employé communal avec les anciennes poutres de la cuisine de la salle des fêtes.

B.Lebreton demande ou était passé l'Autel pendant l'exposition de Michèle TROTTA. R. Laurent précise qu'il avait été mis à l'arrière de l'église.

D.Marie suite à la réunion au cimetière du 29 /2025 en la présence de la gendarmerie, de R LAURENT 19 concessions vont être reprises. M. Marie peut contacter l'entreprise Bonhomme. Par ailleurs 3 familles ont renouveler leurs concessions.

N.Mougel ira au Conseil d'Ecole du mardi 24/06/2025 en remplacement de D.Marie.

M. Le Maire remet à Mme Mougel un document et précise que suite à la demande des parents d'élèves un banc a été installé à proximité de l'école par la Mairie de St-Martin-d'Ecublei, l'installation d'une boîte à livre est envisagée.

Fin de la réunion à 20h05

Prochaine réunion lundi 30 juin2025 a 18h30.